



CGT FINANCES PUBLIQUES

DISI PAYS DU CENTRE

ESI Clermont Guichard
ESI Clermont Parlette
ESI Limoges
ESI Nevers

COMPTE RENDU DES 3 CAPL DE MUTATION LOCALE

DES 9 et 11 JUILLET 2013.

Suite aux CAPN qui ont entériné au niveau national les mouvements de mutation dans les 2 filières, trois CAPL de mutation locale se sont tenues afin d'examiner les vœux exprimés par les agents qui avaient obtenu la résidence de CLERMONT-FERRAND. En effet, ces agents avaient la possibilité de choisir, en fonction des postes vacants, **soit la DISI Pays du Centre siège, soit l'ESI Clermont Guichard, soit l'ESI Clermont Parlette.**

En outre, à cette liste pouvaient se rajouter les vœux des agents travaillant déjà dans ces structures et qui souhaitaient à titre personnel changer d'établissement. Il a été rappelé qu'à minima une fois par an, **chaque responsable d'ESI sollicitera l'ensemble des agents afin de connaître leurs souhaits de mobilité interne** (changement de service).

A partir des documents fournis par l'administration (situation des emplois et effectifs de juin 2013 et projet du mouvement local des agents), l'objectif de la CAPL est de valider ou non par un vote l'affectation locale des agents .

Le président de la CAPL (A. CHAPON) nous a expliqué que l'affectation au niveau local se fait à l'ancienneté administrative. Malgré tout, des compétences peuvent être demandées pour certains postes dits « sensibles ». Ce ne fut pas le cas lors de ces trois CAPL.

Synthèse des 3 mouvements locaux pour le 1er septembre 2013 :

Nom	Grade / Qualif	Direction d'origine	Affectation nationale	Affectation locale
BONY Frédéric	ATPFIP CL1	DRFIP63	Clermont-Ferrand	ESI Guichard
COURTY Denis*	AAPFIP CL1	ESI Guichard	Clermont-Ferrand	ESI Guichard
FAFOURNOUX Annick	AAPFIP CL1	DRFIP63	Clermont-Ferrand	DISI siège
GOBY Isabelle**	AAPFIP CL1	ESI Nevers	Nevers	ESI Nevers
NOT Cécile	AAPFIP CL2	DDFIP25	Clermont-Ferrand	ESI Guichard
NOT Hervé	AAPFIP CL2	DISI Est	Clermont-Ferrand	ESI Parlette
RADAJEWSKI Annie	AAPFIP CL1	DRFIP63	Clermont-Ferrand	ESI Guichard
TOURNEMOULI Corine	AAPFIP CL1	DRFIP95	Limoges	ESI Limoges

AUZANCE Jean-Pierre	Ctrl CL2	ESI Parlette CID	Clermont-Ferrand	ESI Guichard SIL
BARRANCO Carmen	Ctrl CL2	ESI Guichard	Clermont-Ferrand	ESI Parlette CID
BARRIER Marie-José	Ctrl CL2	DRFIP63	Clermont-Ferrand	ESI Guichard
BETTAYEB Mehdi	Ctrl CL2	ENFIP	Limoges	ESI Limoges
BROUCK Olivier	Ctrl CL2	ENFIP	Limoges	ESI Limoges
CHABENAT Philippe	Ctrl CL2	DDFIP23	Limoges	ESI Limoges CID23
DAZIN Magali**	Ctrl Pal	ESI Nevers	Nevers	ESI Nevers
GRACZYK Jean	Ctrl Pal	DRFIP63	Clermont-Ferrand	DISI siège
LUJAN Stéphanie***	Ctrl CL2	ESI Nevers	Nevers	ESI Nevers
MAZEYRAT Monique****	Ctrl CL2	ESI Guichard	Clermont-Ferrand	ESI Guichard
MERCIER Françoise	Ctrl CL2	ESI Nevers	Nevers	ESI Nevers
PASCUAL Nicolas	Ctrl CL2	ENFIP	Limoges	ESI Limoges
PIQUEREY Agnès	Ctrl Pal	ESI Limoges SIL	Limoges	ESI Limoges
PRODAULT Olivier	Ctrl CL2	ENFIP	Limoges	ESI Limoges
RAYMOND Chantal****	Ctrl CL2	ESI Guichard	Clermont-Ferrand	ESI Guichard
ROLLE Dominique	Ctrl CL1	DRFIP63	Clermont-Ferrand	ESI Guichard
TORRENT Richard	Ctrl Pal	DRFIP63	Clermont-Ferrand	DISI siège
TOURON Danièle****	Ctrl CL2	ESI Guichard	Clermont-Ferrand	ESI Guichard
LAUDINET Patrick	A / PSE	ESI Limoges	Limoges	ESI Limoges

* Régularisation en agent technique

** Affectation suite à réussite examen PAU

*** Concours B interne spécial

**** Liste d'aptitude de C en B

Quelques informations complémentaires sur le mouvement des cadres C :

- Le départ au 1er septembre d'un agent technique à l'ESI Guichard laisse un poste vacant : possibilité de recrutement d'un pacte, à défaut!!!
- 3 agents avaient exprimé comme premier vœu d'aller au siège de la Disi. Un seul poste étant vacant, le choix a été effectué en utilisant la règle de l'ancienneté.
- Le poste C PAU Filière Fiscale vacant à l'Esi Parlette et provenant d'un transfert de l'Esi Guichard est pourvu lors de ce mouvement.
- Le poste C Administratif Filière Fiscale vacant à l'Esi Limoges et provenant d'un transfert de l'Esi Guichard est également pourvu.
- Malgré un problème d'effectif à l'Esi Parlette, le départ à la retraite d'un agent début 2014 ne sera pas anticipé lors de ce mouvement. Il pourrait y avoir un rattrapage en avril prochain. Une communication sur ce poste vacant devrait être faite de la part de la DiSI au mois de septembre 2013.

Concernant le mouvement des cadres B :

- Le poste de B Administratif vacant à l'ESI Guichard depuis avril 2012 suite au détachement d'un agent de l'EIFI est pourvu . Conformément aux règles du détachement, à sa demande, cet agent pourra toujours réintégrer un poste à l'ESI.

- 4 agents avaient exprimé comme premier vœu d'aller au siège de la Disi. Deux postes étant vacants, le choix a été effectué en utilisant la règle de l'ancienneté.
- A l'ESI Parlette, le poste de B Administratif Filière Gestion Publique vacant n'a pas été intégré dans le mouvement. Il sera proposé au mouvement suivant (Avril ou Septembre 2014).
- Nous avons interpellé le président quant à la situation critique du non remplacement de 2 départs à la retraite sur l'ESI Limoges (Assistance Téléphonique). La directrice de l'ESI, présente à cette CAP, a affirmé que les postes, intégrés au mouvement, n'ont pas trouvé preneur. Elle déplore le sous effectif criant de l'ESI.
- 3 programmeurs en sortie d'école (ENFIP) ont été affectés à l'ESI Limoges pour la mission développement RECMEN

Concernant le mouvement des cadres A :

- Suite à notre demande de plus de transparence, le président s'est engagé à fournir les documents nécessaires à la compréhension des variations des nombres de postes et effectifs pour chaque catégorie/établissement
- En marge, une communication sera faite par la DISI concernant la gestion des « absences non compensées » : les élus CGT ayant critiqué une gestion purement « administrative » et déconcertante.

La CGT s'est abstenue sur les 3 mouvements locaux pour plusieurs raisons :

* La transformation du poste de « C » en « B » apporte une plus-value pour l'agent qui en bénéficie (c'est bien !) mais également **une suppression sèche d'emploi au niveau de la catégorie « C »** (donc pas de recrutement !)

* **Des postes restent encore vacants** dans les 3 catégories ;

* On assiste **depuis la création de la DiSI à des transferts d'emplois entre les ESI : « on déshabille l'un pour habiller l'autre » ce qui risque finalement à aboutir à des pertes de postes.**

Les élus CGT : S. MARCEL (Nevers) pour la catégorie C,
G. CHOMETTE et JP. PEULSON (Guichard) pour la catégorie B,
C. RISCH et J. FOURNIER (Guichard) pour la catégorie A